

OCBM de Luxembourg : document préparatoire au point 3.1.3

Redéploiement RGTR

(Document établi conjointement avec le Ministère de la Mobilité du Grand-Duché de Luxembourg).

1. Présentation générale

1.1 Processus de redéploiement :

Fondé en 1978, le Régime Général des Transports Routiers (RGTR) assure les services d'autobus nationaux luxembourgeois. Avec 125.000 passagers par jour (2016) le RGTR est aujourd'hui le plus important fournisseur de services de transports publics au Luxembourg.

Historiquement la création de nouvelles lignes s'est faite sur base de besoins ponctuels de communes, d'entreprises et d'établissements scolaires. Ainsi le réseau actuel se compose d'une multitude de lignes avec souvent plusieurs itinéraires différents.

Résultats :

- Le réseau actuel est difficile à lire et à comprendre et fonctionne surtout pour les habitués.
- Des horaires et fréquences non-homogènes entre les différentes lignes et régions du pays.
- Lignes inefficaces et faiblement fréquentées au fil des années.
- Une numérotation incohérente.
- Catégories de bus inadaptées aux capacités exigées.

Pour remédier à cela, le Grand-Duché a initié en 2016 un processus de redéploiement intégrant les utilisateurs et les communes aux différentes étapes, via l'organisation d'enquêtes de mobilité et de workshops.

Le réseau a été finalisé fin 2019 et a été présenté au grand public lors de plusieurs début 2020 (certaines réunions ont dû être annulées pour cause de crise covid-19).

La mise en service des premiers changements sur le réseau s'est effectuée en mai 2020, soit 2 mois après la mise en place de la gratuité des transports.

La mise en œuvre complète du réseau est visée pour septembre 2021.

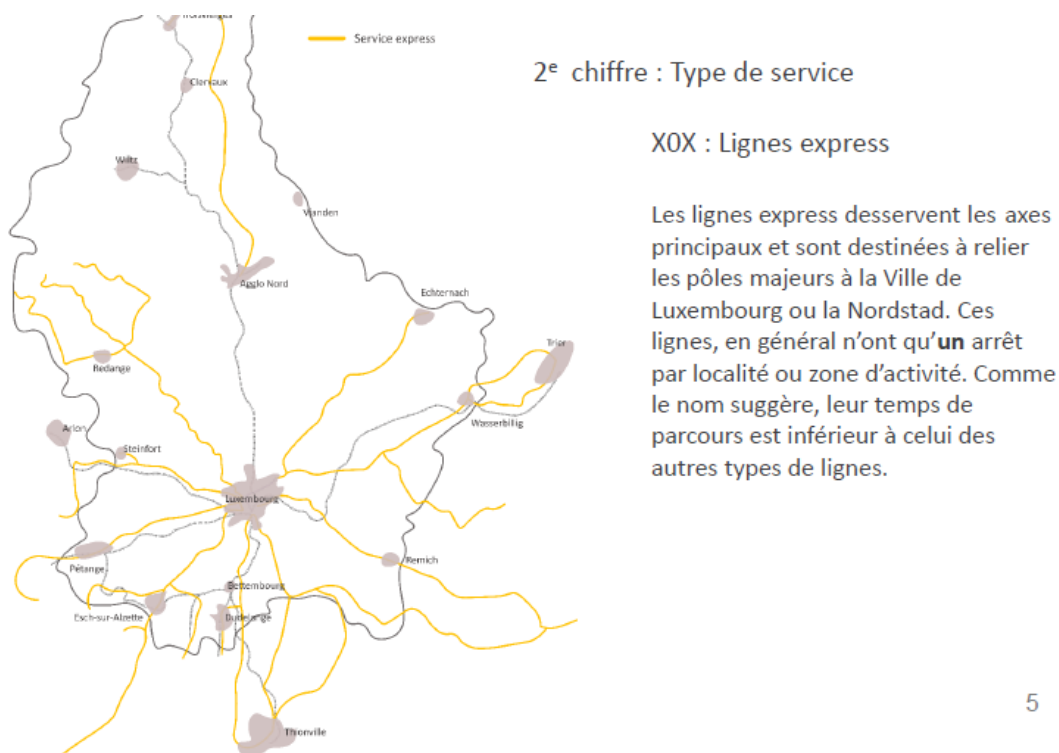
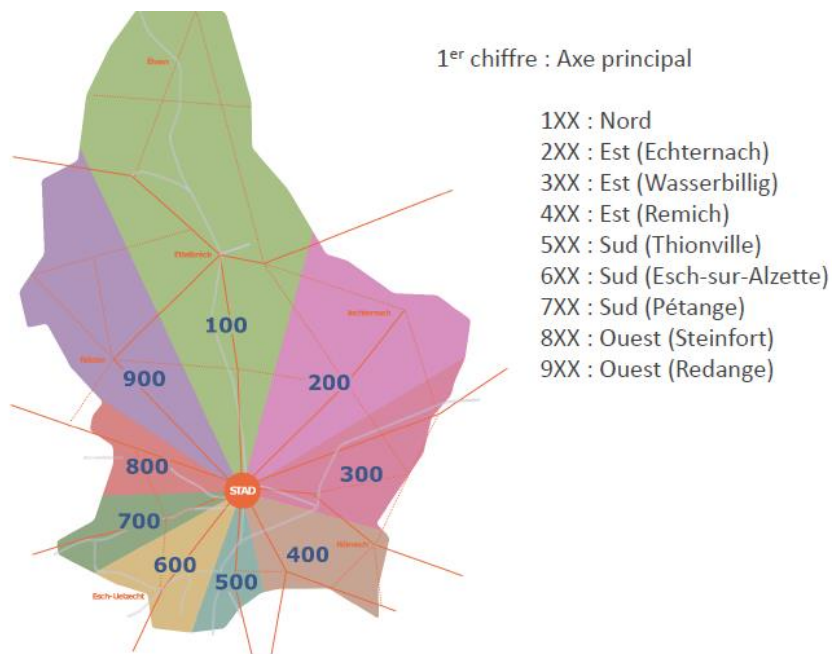
1.2 Futur réseau luxembourgeois :

Le futur réseau luxembourgeois suit quelques grands principes :

- Un réseau organisé, lisible, efficace et facilement utilisable.
- Des connections claires entre les différentes lignes sur des points d'échange définis.
- Un horaire plus fiable, régulier et logique.
- Recouvrement équilibré du territoire.
- Fréquences cohérentes avec la population desservie.
- Véhicules et capacités adaptés pour les différents services.
- Service à la demande dans les régions rurales en heures creuses :
 - Service vers des arrêts dans la région
 - Service vers les pôles d'échange de la région concerné
- Prolongement des services le soir (jusqu'à 23h), le samedi et le dimanche (lignes principales).
- Séparation des services réguliers et des services spéciales scolaires (liaisons non possibles sur le réseau de base).
- Optique homogène du réseau RGTR.
- Planification plus efficace des différentes infrastructures pour bus (voies bus, points d'échange, arrêts).



La numérotation des nouvelles lignes exprime la hiérarchisation suivie, comme illustré ci-dessous.

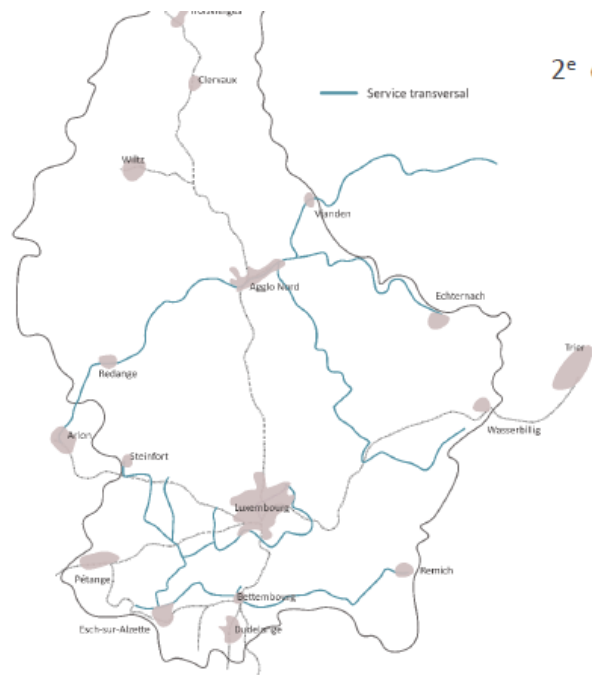




2^e chiffre : Type de service

X1X : Lignes régionales primaires
X2X : Lignes régionales secondaires

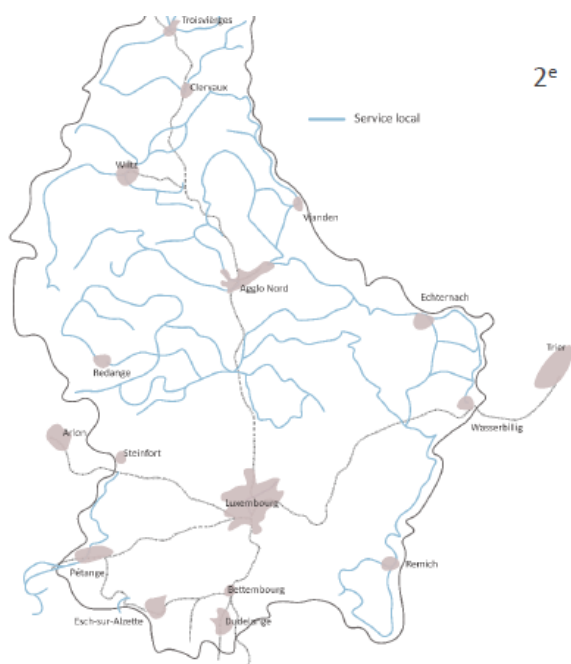
Les lignes régionales primaires représentent les lignes principales d'un axe, contrairement aux express, elles desservent **tous** les arrêts et assurent les connexions dans la région. généralement elles renforcent les lignes express en augmentant la cadence totale. Les lignes régionales secondaires ont la même vocation, mais souvent ne passent pas par la destination finale de l'axe. (p.ex. 211 passe par Echternach, 221 ne passe par Echternach)



2^e chiffre : Type de service

X5X : Lignes transversales

Les lignes transversales sont des lignes fortes qui relient les pôles majeurs des différentes régions **sans** passer par la Ville de Luxembourg.



2^e chiffre : Type de service

X3X X4X X6X X7X X8X X9X :
Lignes locales

Les lignes locales relient les régions rurales à un ou plusieurs pôles importants. Ces lignes sont combinées avec les lignes express et transversales pour garantir une connexion efficace vers les autres destinations majeures.

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

2. Lignes transfrontalières

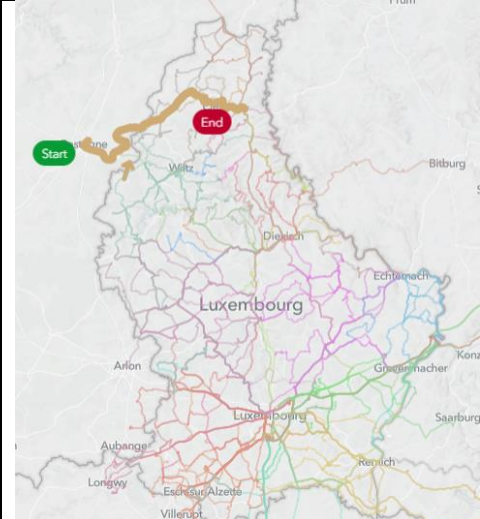
7 lignes transfrontalières avec la Wallonie seront mises en œuvre dans le cadre de ce nouveau réseau :

- Ligne 130 Bastogne – Ettelbruck
- Ligne 161 Bastogne – Marnach
- Ligne 173 Saint-Vith – Troisvierges
- Ligne 703 Mont-St-Martin – Athus - Aubange – Lux-Monterey
- Ligne 801 Messancy – Lux-sud
- Ligne 901 Martelange – Lux-Etoile
- Ligne 950 Arlon – Ettelbruck

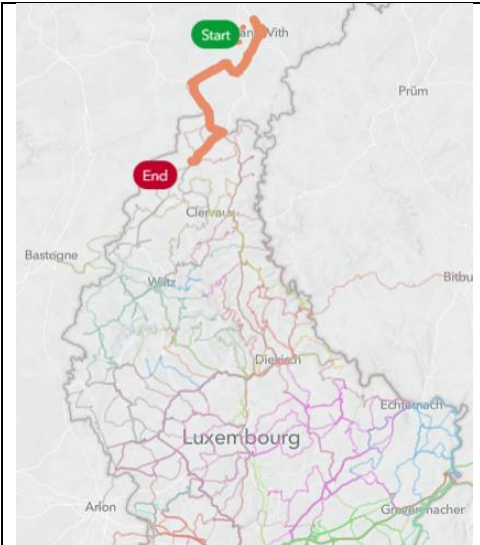
Ligne 130 Bastogne-Ettelbruck (ex ligne 537)

		Semaine	Samedi	Dimanche
	Amplitude horaire	4h-23h	5h-23h	6h-22h
	Fréquence	1bus/h ; 2bus/h entre 4h-9h et 16h-19h	1bus/h ; 2bus/h entre 5h-9h et 16h-19h	1bus/2h

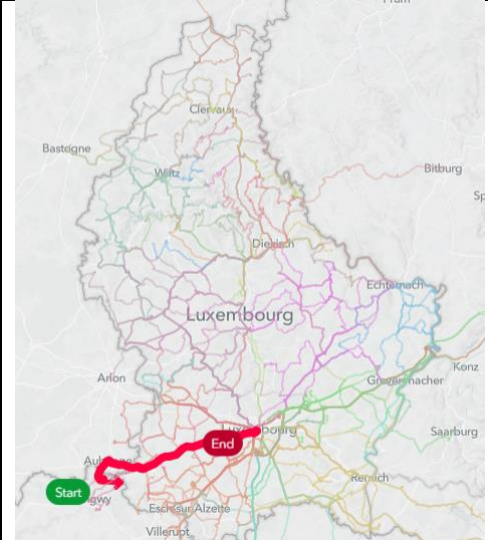
Ligne 161 Bastogne-Marnach

	Semaine	Samedi	Dimanche
	Amplitude horaire	4h-23h	5h-22h
Fréquence	2bus/h entre 4h-9h et 16h-19h ; 1bus/h de 9h-16h, 1bus/2h de 19h-23h	2bus/h entre 5h-9h et 16h-19h ; 1bus/h de 9h-16h, 1bus/2h de 19h-22h	1bus/2h

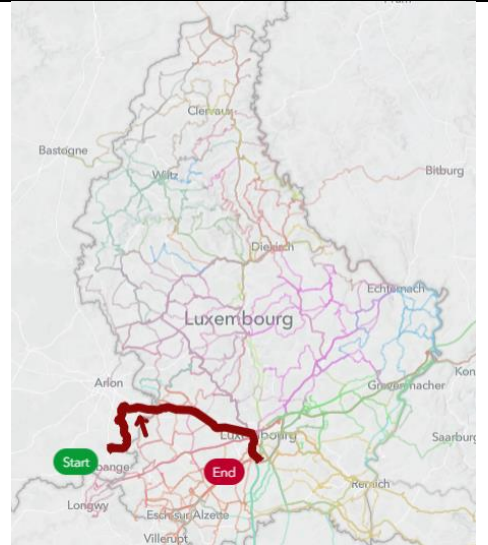
Ligne 173 Saint-Vith – Troisvierges (ex ligne 686)

	Semaine	Samedi	Dimanche
	Amplitude horaire	4h-23h	5h-23h
Fréquence	1bus/2h ; avec 1bus/h entre 4h-9h et 16h-19h	1bus/2h ; avec 1bus/h entre 5h-9h et 16h-19h	1bus/2h

Ligne 703 Mont-St-Martin – Athus - Aubange – Lux-Monterey (ex ligne 330)

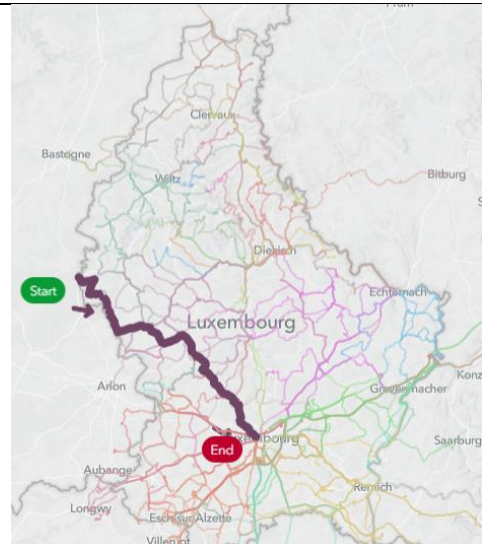
		Semaine	Samedi	Dimanche
	Amplitude horaire	5h-23h	5h-23h	/
	Fréquence	1bus/h de 5h à 19h, 1bus/2h entre 19h et 23h	1bus/h de 5h à 19h, 1bus/2h entre 19h et 23h	/

Ligne 801 Messancy – Lux-sud (ex ligne 218)

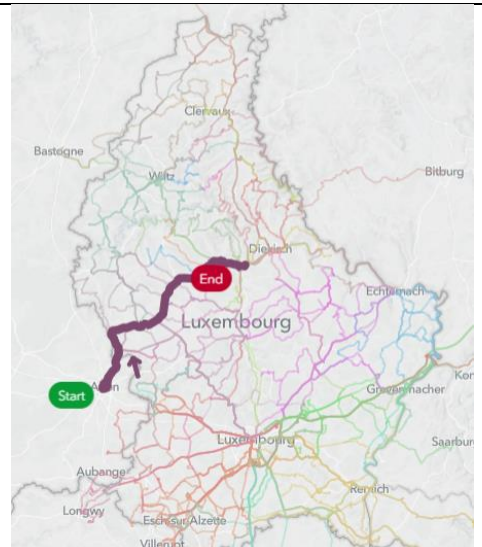
		Semaine	Samedi	Dimanche
	Amplitude horaire	5h-19h	/	/
	Fréquence	1bus/h ; 2bus/h entre 6h-9h et 16h-19h	/	/

www.wallonie.be
 N° vert : 1718 (informations générales)

Ligne 901 Martelange – Lux-Etoile (ex ligne 590)

		Semaine	Samedi	Dimanche
	Amplitude horaire	5h-23h	5h-23h	6h-22h
	Fréquence	1bus/2h ; avec 1bus/h entre 5h- 9h et 16h-19h	1bus/2h ; avec 1bus/h entre 5h- 9h et 16h-19h	1bus/2h

Ligne 950 Arlon – Ettelbruck (ex ligne 520)

		Semaine	Samedi	Dimanche
	Amplitude horaire	5h-23h	5h-23h	6h-22h
	Fréquence	1bus/h ; avec 2bus/h entre 6h- 9h et 16h-19h	1bus/h entre 5h- 19h ; 1bus/2h entre 19h-23h	1bus/2h

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun au Grand-Duché de Luxembourg. Il demande sa prise en compte dans le cadre des prochaines études wallonnes de redéploiement concernant la zone de Florenville en 2020 et la zone autour de Vielsalm en 2021.